

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. . . 26 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du journal.

ROUBAIX, LE 7 JUIN 1883

LES ATROUPEMENTS

Nous avons déjà parlé du projet de loi préparé par le cabinet contre les attroupements, et contre l'affichage.

Nous nous sommes élevés avec force contre la loi nouvelle, dont le premier tort est d'être vague, c'est-à-dire de livrer les citoyens aux caprices du Gouvernement.

Mais cette loi présente un second danger. C'est devant le Tribunal correctionnel que seront traduits les délinquants.

Pour expliquer cet abandon des anciens principes, le ministre soutient que les faits défrayés au jury échappent à toute répression, parce que le jury considère leur ancienneté et leur gravité.

On sait, en effet, que les Cours d'assises ne se réunissent que tous les trimestres.

D'abord, quand on est partisan, comme l'est le ministre, des assises correctionnelles, on s'explique difficilement qu'il soit l'ennemi du jury.

Ensuite, quel étrange argument que celui qui consiste à dire que le jury acquittera à cause de l'ancienneté ou du peu d'importance des faits.

Mais c'est la condamnation du projet gouvernemental qu'un semblable langage.

Si vous reconnaissez, Messieurs les ministres, que votre loi sera dans vos mains une arme toujours en mouvement;

Si vous reconnaissez que les attroupements les plus inoffensifs seront poursuivis, parce que le but, ou parce que les personnes qui les auront formés vous déplaisent;

Si votre loi n'est pas réservée aux seuls meetings en plein air, mettant en péril la sûreté de l'Etat;

C'est que vous demandez au Parlement un instrument d'oppression.

Et, pour assurer votre domination plus impérieuse sur la rue, il ne vous suffit pas qu'on défère les « coupables » aux tribunaux, il faut qu'on les défère aux juges correctionnels.

Or, nous savons que, dans quelques mois, la magistrature française n'offrira plus aucune garantie d'indépendance, et qu'être traduit devant elle, c'est être absou ou condamné d'avance.

Cette théorie gouvernementale a tellement paru odieuse à la majorité elle-même, que la commission de la Chambre a fait comprendre au ministre qu'il eût mieux valu rester dans la voie libérale.

Mais comme il faut au gouvernement des armes contre la liberté, il insiste et il fait déclarer par M. Waldeck-Rousseau qu'il se contentera d'une loi moins rigoureuse que celle dont il a pris l'initiative, à la condition que les prévenus iront en police correctionnelle.

Où sont les promesses d'antan? Que sont devenus les discours éloquentes sur la « juridiction du peuple », sur le « jugement par les pairs », sur la nécessité de soustraire la magistrature aux malsaines influences de la politique?

Que sont devenues ces déclarations vertueuses, et ces invocations solennelles à la « statue voilée de la liberté », qui formaient, il y a quelques années à peine, le fond de l'éloquence de M. Waldeck-Rousseau, et lui assuraient les applaudissements de la foule?

Tout cela est oublié. Les idoles d'autrefois sont brisées, et le dieu des adversaires, le dieu flétri de l'autoritarisme, reçoit toutes les adorations.

Si nous n'avions pas en nous le respect inné des ministres, et le commencement de la sagesse qui nous vient de la peur des lois contre la presse, nous dirions aux ministres, depuis Ferry jusqu'à Waldeck-Rousseau :

« Vous êtes des farceurs ! »

Mais, Dieu nous garde de tenir un semblable langage!

PIERRE SALVAT.

MGR GUILBERT ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Par un dimanche d'hiver de 1875, après un magnifique discours que Mgr Guilbert, alors évêque de Gap, venait de prononcer en plein air, sous le rude ciel des Alpes, avant de procéder à la bénédiction du nouveau cimetière de cette ville, un des hommes les plus distingués des Hautes-Alpes disait à quelqu'un qui se trouvait là : Comment se fait-il qu'on nous laisse un tel évêque, qu'on ne s'empresse pas de le nommer à un des sièges les plus beaux et les plus importants de France!

Evidemment l'homme de bien, l'esprit éclairé qui tenait ce langage doit se trouver satisfait par la nomination de Mgr Guilbert au siège archiepiscopal de Bordeaux. Cet archevêché est en effet le siège non seulement d'un des plus beaux diocèses, mais encore d'une des plus grandes provinces ecclésiastiques de France, d'une province qui comprend, outre quelques-uns de nos plus riches départements, nos belles colonies de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe.

Mais ce qui est plus important que la satisfaction que doivent éprouver et qu'éprouvent en effet les amis et les admirateurs de Mgr Guilbert, c'est qu'il est complètement à la hauteur du poste éminent auquel il vient d'être appelé et qu'il en est digne à tous égards. C'est que, malgré le dire de quelques écrivains, qui se sont constitués ses adversaires, et qui ne craignent pas de le représenter, lui, le plus pacifique des hommes, le plus détaché des vaines gloires de la vie, le plus désireux de passer inaperçu sur cette terre, loin du tumulte des affaires, et des frivoles bruits du monde, comme un prêt ambitieux, uniquement préoccupé de faire parler de lui et d'arriver aux plus grands honneurs, n'en est pas de plus capable par le talent, le caractère, la réunion en sa personne des plus nobles vertus, de l'occuper avec distinction et d'y rendre tout à la fois plus de services à l'Eglise et à son pays.

L'ancienne Eglise de France avait et notre siècle a encore connu nombre d'évêques qui, tout en étant d'excellents administrateurs, des pasteurs sages et éclairés, des cœurs toujours prêts à se dévouer et à se sacrifier, étaient en même temps de grands savants, des théologiens éminents, des érudits d'un rare savoir. Toujours au courant de ce qui se disait et se faisait dans le monde de la science, ayant à un haut degré le goût des découvertes et du progrès, un de leurs plus grands bonheurs était de se retirer silencieusement au fond de leur bibliothèque et d'y vivre en contact par la pensée avec tous les grands esprits de tous les temps et de tous les pays.

Mgr Guilbert est un de ceux-là. C'est un administrateur excellent, sage, prudent, bienveillant avec tous et toujours.

Mais c'est surtout un savant, un penseur ce qu'il sait est incalculable. Parlez-lui de ce que vous voulez, il est toujours prêt à répondre. Rien de ce qui peut intéresser un grand esprit ne lui est étranger. Non seulement il connaît la théologie, les Pères de l'Eglise, toutes les théories des casuistes et des philosophes, mais les théories scientifiques les plus récentes comme les plus anciennes lui sont tout aussi familières. Que de fois ceux qui l'approchent ont vu au milieu d'une réunion de prêtres ou de laïques, lorsqu'il se sent comme porté à sortir de la réserve dans laquelle il aime à se tenir, étonner tout le monde par l'étendue de ses connaissances, la sûreté de ses aperçus, l'exactitude de ses citations, la précision et la puissance de ses raisonnements ! Et l'on n'a pas besoin de l'entendre deux fois pour se convaincre que l'on a devant soi un homme résolu, fortement trempé, qui a réfléchi par lui-même, qui sait à fond le pourquoi de ses convictions, de ses idées, de ses sentiments et qui est toujours prêt à en rendre compte. Non, des la première conversation intime que l'on a avec lui, c'est l'impression que l'on éprouve, et elle ne fait que s'accroître et se confirmer par des entretiens plus longs et plus sérieux.

Quelle chose qui fait peut-être plus d'honneur à Mgr Guilbert que sa science elle-même, c'est le courage, la force de volonté qu'il a dû déployer pour l'acquiescer. On crie beaucoup, dans un certain monde scientifique, contre l'ignorance du clergé, et de fait il n'est peut-être pas toujours suffisamment au courant des nouvelles méthodes et des derniers progrès. Mais où voulez-vous qu'il l'acquière, cette science si nécessaire.

Autrefois le prêtre avait des universités à sa disposition; aujourd'hui il n'a plus rien. A peine sorti du grand séminaire, il lui faut se donner tout entier au ministère des âmes, à l'enseignement ou au service

des paroisses. Ce n'est qu'au prix de mille efforts, d'un labeur incessant, qu'en prenant sur ses heures de sommeil, sur ses jours de repos, qu'en se dirigeant lui-même à tout hasard au milieu des difficultés de toute nature qu'il rencontre dans son travail, qu'il peut arriver à conquérir ces hautes connaissances qu'on lui reproche tant de ne pas posséder.

C'est ce qu'a fait Mgr Guilbert. Il n'était pas prêtre que déjà il lui fallait enseigner. Quelques années plus tard, avant même qu'il eût eu le temps de se familiariser avec les matières de son enseignement, il lui fallait diriger le petit séminaire de Mortain; fonder et soutenir celui de Valognes, prendre enfin encore la direction de la paroisse de cette dernière ville, et se consacrer tout entier à l'accomplissement des devoirs qu'une telle situation impose. Ah ! c'est une rude vie que celle du jeune prêtre de nos provinces qui se consacre à l'enseignement et qui, comme cela était de rigueur à une pareille époque, au début de l'application de la loi sur la liberté de l'enseignement, devait être en même temps professeur ou supérieur, calculateur, architecte, inspecteur de travaux, surveillant général d'une véritable entreprise, qui pouvait s'offrir de mille manières. Et cependant, au milieu de ces nombreuses occupations, toutes plus absorbantes les unes que les autres, Mgr Guilbert trouvait le temps nécessaire pour travailler; s'instruire, lire, analyser, compiler textes et documents, composer ce grand ouvrage d'apologétique chrétienne, la *Diétète Synthétique*, qui devait attirer l'attention sur lui et lui valoir l'honneur de l'épiscopat.

Certainement l'homme du monde qui consacre sa vie tout entière au culte de la science, qui, pour mieux parvenir à son but, se prive de quantité de jouissances qu'il pourrait s'accorder, a du mérite, un rare mérite. Le prêtre qui, comme Mgr Guilbert, malgré l'isolement, l'absence plus ou moins complète de guides et de relations, la difficulté de se procurer les documents et les textes nécessaires, arrive néanmoins au même degré de savoir et d'érudition, n'en a pas moins, en son genre, un mérite d'autant plus grand.

On se doute bien qu'un tel homme, qu'un évêque doué de cette largeur de vues, de cette hauteur de pensée, n'est pas un ennemi de la science, du progrès, du savoir à tous ses degrés, de ce qu'on appelle la civilisation moderne. Oh ! non. Sous ce rapport, Mgr Guilbert est de l'école de Mgr Dupanloup, de Mgr Darboy et de tous les grands catholiques, tant prêtres que laïques, qui, dans ce siècle, cherchent à réconcilier l'Eglise et la société moderne, et à amener entre elles la paix, si nécessaire au bonheur et à la prospérité de toutes deux. Mais s'il n'est pas l'adversaire de son temps, il n'en est pas non plus le flateur. Il sait lui rappeler ses devoirs, le réprimander, lui parler le langage sévère de l'apôtre qui enseigne et qui châtie. Que de belles pages nous aurions à citer à ce sujet, si l'espace ne nous faisait défaut!

Les trois derniers archevêques de Bordeaux, les trois seuls que cette ville ait eus en ce siècle, ont été trois remarquables par le même esprit de bonté, de mansuétude, de charité. Il semble qu'ils se soient transmis l'un à l'autre, comme un héritage sacré, le même esprit de charité sans borne, dominant toutes leurs autres vertus.

On peut l'affirmer sans crainte, Mgr Guilbert sera sous ce rapport comme tous les autres du reste, le digne continuateur de ses illustres et éminents prédécesseurs. Car, comme eux, il est la bonté en personne. De l'abord le plus simple, accessible à tous, n'ayant jamais refusé son appui à personne, toujours prêt à écouter toutes les réclamations et prières, quels que soient ceux qui les formulent, prêtres, laïques, enfants, vieillards, hommes du monde et hommes du peuple, il est l'homme le meilleur ou le plus compatissant que l'on puisse voir. Déjà simple prêtre, il était renommé dans tout le diocèse de Coutances pour sa bonté, son esprit conciliant et charitable. Et la simplicité de sa vie! Ce n'est pas lui qui a besoin d'appartements somptueux, d'attélagés brillants, d'un service considérable. Jamais de sa vie il n'a eu seulement le moindre équipage. Il va à pied le plus souvent, dédaigne des suites nombreuses comme des réceptions éclatantes. Quant à sa chambre, c'est toujours la plus modeste du palais épiscopal, et elle lui suffit amplement.

Nous ne savons quels sentiments la nomination de M. Guilbert fera naître à Bordeaux. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'aussitôt que ses nouveaux diocésains le connaîtront, qu'ils auront pu l'apprécier, ils l'aimeront. Ses prêtres surtout trouveront en lui le père le plus dévoué, le plus favorablement disposé à leur être agréable et à les soutenir et consoler dans leurs épreuves.

Mgr Guilbert n'est plus malheureux enfant de la première jeunesse. Depuis le jour où il a été ordonné prêtre, bien des hivers ont passé sur lui. Mais, malgré tout, il est encore plein de force et de santé.

Grand, robuste, à la physionomie agréable et sympathique, encadrée dans des cheveux d'argent, comme s'exprimait il y a peu de temps le *Figaro*, il porte vaillamment ses soixante-onze ans, et paraît devoir les dépasser de beaucoup.

Nous ne faisons qu'un souhait en finissant, et cela autant dans l'intérêt de la ville de Bordeaux que de celui de Mgr Guilbert, c'est qu'il vive au moins jusqu'à l'âge de Mgr Donnet.

Tant que le diocèse de Bordeaux le possèdera à sa tête, il peut être assuré en effet qu'il n'aura pas changé de chef et que l'esprit d'Aviau, des Cheverus, des Donnet, sera encore au milieu de lui, force, consolation et espérance.

LA FRANCE AU SÉNÉGAL

Nous lisons dans le *Parlement* :

« De toutes nos colonies, le Sénégal est la plus ancienne; c'est aussi une de celles dont on s'occupe le moins : depuis quelques années pourtant, la métropole s'impose, pour la développer, de lourds sacrifices. On y a résolu d'entreprendre la construction de deux lignes de chemins de fer. L'une, parallèle à la côte, reliera Dakar et Gorée à la capitale, Saint-Louis. L'autre, commençant au barrage de Kayes, sur le fleuve lui-même, est une voie de pénétration jusqu'au Niger. Sa largeur est de 4 mètres, et si les travaux ne sont pas très avancés, s'il est vrai qu'il a fallu recommencer entièrement les terrassements ruinés l'année dernière par les pluies, du moins les études sont à peu près faites et des fortins jalonnent l'itinéraire adopté jusqu'au grand fleuve de l'Afrique occidentale.

Les Chambres ont déjà voté plus de 46 millions pour les travaux, et les promoteurs de l'entreprise ont fait miroiter à nos yeux les plus éblouissantes promesses. Tout le commerce du Soudan devait être accaparé par ce railway privilégié. Les caravanes, qui évitent maintenant l'Algérie, devaient désapprendre le chemin du Maroc ou de la Tripolitaine; Tombouctou devenait une annexe commerciale de Saint-Louis.

Ces brillantes perspectives ont trouvé beaucoup de sceptiques, et la terrible épidémie de fièvre jaune qui a sévi en 1881 a fait bien des victimes, qui ne sont probablement pas les dernières; de plus, les récits laconiques qui nous parviennent au sujet des récentes expéditions du colonel Borgnis-Desbordes prouvent que la pacification des pays que doit desservir le chemin de fer n'est même pas commencée. Partout il faut s'ouvrir passage les armes à la main; parfois même les euphémismes des dépêches officielles laissent voir qu'on bat en retraite.

Dans de telles conditions, nous nous demandons quel peut être l'avenir commercial du futur chemin de fer. Nous savons bien que le grand Pacific railroad des Etats Unis a été, sur beaucoup de ses sections, construit également dans des régions occupées par des peuplades hostiles; mais il avait ses extrémités des Etats des villes avec lesquels il serait ironique de comparer Saint-Louis du Sénégal et Bamakou du Niger. Il faut bien avouer de plus que les explorateurs récents ont donné un cruel démenti aux espérances dont se berçaient ceux qui comptaient trouver, à l'intérieur des terres, de hauts plateaux et des montagnes relativement salubres.

Rien de semblable n'a été rencontré jusqu'ici. Il paraît avéré que le Sénégal ne sera jamais, pour nous servir de mots à la mode, une colonie de peuplement; tout au plus pourrions-nous y trouver une compagnie d'exploitation. L'élément européen ne remplacera jamais l'élément maure ou toucouleur; il ne pourra que le domier par ses armes, sa diplomatie et son commerce.

Il est certain que les conflits armés se termineraient toujours à notre avantage, lorsque nous le voudrions bien. Nos officiers et nos soldats font là comme ailleurs leur devoir avec héroïsme, et même, nous nous plaignons à le reconnaître, avec ingéniosité. On ne se contente pas d'appliquer les vieux errements : on innove heureusement. La colonne expéditionnaire du colonel Borgnis Desbordes, sur 300 hommes, contenait près de 225 indigènes. Il est évident qu'au Sénégal, autant que possible, les blancs ne doivent servir que dans les cadres.

Quoi qu'il en soit, il paraît bien prouvé que la colonne est loin de se suffire à elle-même, et que les expéditions nécessaires pour assurer définitivement notre influence coûteront gros à la métropole. Il faut tout faire venir de France : même les chevaux, bien qu'on ait espéré trouver dans le Baol les éléments nécessaires à la remonte.

Quand à la politique suivie dans la région du Sénégal, il faut renoncer à comprendre. On nous assure que nous sommes trop loin pour bien juger des raisons qui ont pu déterminer le gouverneur du Sénégal, M. Servatius, à garantir en janvier,

adamel A madi, la souveraineté du Cayor, et à accueillir en mal son concurrent. Devant cette explication négative, on ne peut que s'incliner. Le commerce, par contre est en pleine voie de développement. La proximité de la France, les relations fréquentes avec Bordeaux font qu'au Sénégal le pavillon national protège des comptoirs en grande majorité français.

Il est évident, néanmoins, que les résultats obtenus ne sont rien en comparaison de ce qu'on attendait et de ce qu'on espérait encore. Le Sénégal a déjà une bien mauvaise réputation au point de vue de la salubrité. Mettons qu'en le calomnie, il est vrai toutefois que l'impression existe et que cette belle colonie, si voisine de nous, n'exerce pas sur les imaginations l'attraction qu'exerce le Tonkin, par exemple. Pour le mettre en crédit, il faut absolument que là, comme ailleurs, l'administration coloniale fasse preuve de tact et de correction en même temps que d'énergie, et qu'on sache bien en France tout ce qui s'y passe. Nous sommes convaincus que tout est régulier, mais nous serions heureux d'avoir un peu plus de lumière.

RELIGION ET PATRIE

Voici, d'après l'*Eclair* de Montpellier, l'allocution prononcée samedi par Mgr de Cabrières, au service funèbre célébré dans la cathédrale, pour les soldats morts au Tonkin et en Tunisie :

« Je vous remercie, mes très-chers frères d'être venus en aussi grand nombre prier pour les officiers et les soldats que la France a perdus en Tunisie et au Tonkin. Votre présence, d'ailleurs, ne m'étonne pas, car je sais que vous n'êtes jamais indifférents ni insensibles quand on vous parle de religion et de patrie.

« Mais, vous avez fait, aujourd'hui, un acte religieux, dont la portée est grande, au milieu de conjonctures spéciales dans lesquelles se trouve notre pays. C'est là ce qui remplit mon cœur de consolation et d'espérance, et je vous en remercie, comme évêque et comme Français.

« Comme évêque, je vous remercie, car, en priant pour les morts, vous avez professé la foi à l'immortalité de l'âme, profession de foi aussi vieille que l'humanité, et, de nos jours, plus nécessaire que jamais.

« On s'efforce aujourd'hui d'effacer, l'un après l'autre, tous les articles des croyances traditionnelles du genre humain. Qu'est-ce que l'immortalité, dit-on, sinon le bruit, bientôt étouffé, que la foule fait autour d'un cercueil avant de le couvrir à la terre? Qu'est-ce que l'immortalité, sinon l'illusion fastueuse qu'on laisse derrière soi le souvenir de ses grandes actions, et que les générations futures apprendront à connaître et à prononcer un nom protégé par la gloire contre un éternel oubli?

« De l'âme elle-même, de sa personnalité vivante, on n'ose rien affirmer. Bien plus, on s'encourage à dire que la mort atteint l'homme tout entier, qu'elle le rejette dans le néant, et selon la douloureuse expression du poète latin, la mort est la dernière ligne du poème, après laquelle il n'y a plus que le silence *Mors ultima linea rerum*.

« Il n'en va pas ainsi pour le chrétien. Nous croyons, nous, à l'immortalité totale et complète; à l'immortalité du corps, qui sortira des hontes du sépulchre comme le papillon sort, brillant et joyeux, du liacul où la chrysalide était enfermée; à l'immortalité de l'âme qui, sans transition et sans arrêt, passera des ombres et de l'incertitude des choses du temps à la clarté sereine et permanente des choses de l'éternité.

« Ainsi, ces jeunes hommes, ces vaillants soldats, ces héros, ils sont tombés et ils sont morts! Leurs visages si beaux, leurs yeux si brillants et si fiers, la force ardente de leur jeunesse, tout a été frappé, brisé, moissonné en un moment...

« Ils sont morts et pourtant ils vivent, et c'est parce qu'ils vivent que nous avons prié, ce matin, et que, devant la soif de leurs âmes, nous avons versé sur elles le sang du Christ qui purifie, qui rafraîchit et qui sauve.

« Comme Français, je vous remercie encore de votre présence à cette cérémonie. Prier pour les morts, lorsque ces morts sont tombés en défendant l'honneur du drapeau, c'est affirmer l'idée de patrie et de nationalité.

« Eh bien ! nous aimons la patrie sanglante et humiliée, non moins que nous l'avons aimée fière et glorieuse.

« En face des éventualités cruelles qui nous menacent, en présence des projets que forme l'ennemi, presque sans nos yeux, nous pensons que prior pour ceux qui sont morts est un devoir sacré.

« Comme nous, mes très chers frères, vous avez compris cette dette de la reconnaissance; vous dites que quelque parmi nos frères succombés ont l'autel de la patrie couverte un droit imprescriptible au souvenir et aux prières de ceux qui survivent.

« Voilà pourquoi, mes chers frères, nous avons prié pour ceux qui sont morts. A cette prière pour les défunts, je vous demande d'en ajouter une autre pour cette jeune armée, qui se reforme depuis dix ans, et dont je vois, dans cette enceinte, de si nombreux représentants. C'est à eux et à leur vaillance que sont confiés l'honneur du drapeau, la protection des foyers, la garde de nos frontières, c'est pour eux que nous allons demander à Dieu une nouvelle et spéciale bénédiction.

UN INCIDENT DES OBSEQUES DU COLONEL LEPERCHE

« En rendant compte, avant-hier, des obsèques du regretté colonel Leperche, nous nous sommes abstenus de parler d'un incident regrettable qui se serait passé, nous dit-on, à la sortie de l'église. Si nous en parlons aujourd'hui, c'est qu'il nous revient de divers côtés que cet incident a causé une certaine émotion au ministère de la guerre, émotion qui n'est pas encore calmée.

« Voici les faits : A l'issue de la cérémonie religieuse et devant le corps déposé sous le porche de l'église, deux discours ont été prononcés, le premier par le général Haca, au nom de l'armée, le second, par le général Bourbaki, ami particulier du défunt.

« Le général Bourbaki a commencé par déclarer que c'était avec une profonde douleur et une profonde émotion qu'il venait dire un dernier adieu sur cette terre au colonel Leperche.

« Il a été non aide de camp pendant vingt ans, et mon ami toute sa vie, a-t-il ajouté.

« Un lien plus intime m'unissait encore au colonel, je l'avais tenu sur les fonts du baptême. Je devais croire que ce serait bien plutôt lui qui me conduirait au champ de l'éternel repos. Il est mort cependant avant moi ! Dieu n'a pas voulu m'épargner une cruelle douleur.

« Je ne veux vous parler ni de ses diverses promotions, ni de ses glorieuses blessures, ni de ses citations à l'ordre de l'armée, ni de ses éclatants services, pas plus que je ne veux récriminer sur des faits qui ont pu le faire douter de la justice de son pays.

« Ce que je tiens à proclamer ici bien haut, certain d'être l'interprète fidèle de vos sentiments, c'est que la France perd dans le colonel Leperche un de ses enfants les meilleurs et le plus sincèrement patriote; l'armée un de ses colonels les plus vaillants et les plus capables.

« Son existence tout entière dans la paix comme dans la guerre a été uniquement consacrée au bien du service et à l'accomplissement de tous les devoirs du soldat; il aura à toujours sacrifié les plaisirs, les distractions aussi bien que ses intérêts et sa santé.

« Puis, après avoir affirmé que les officiers, sous-officiers et soldats de 80e oublieront jamais leur regretté colonel, le général Bourbaki a terminé ainsi :

« Messieurs, Je crois que les âmes comme celles du colonel Leperche sont recueillies par Dieu et que ceux qui suivront ses traces et suivront son exemple le rejoindront dans une autre vie.

« Ce n'est donc pas adieu que nous vous disons, mon cher ami, mais au revoir dans un monde meilleur.

« L'émotion était grande parmi la nombreuse assistance d'officiers de tous grades qui se pressaient autour du cercueil. De vieux généraux comme Cambrières avaient les larmes aux yeux. A un moment, quand le général Bourbaki, entraîné par son affection, a dit que le défunt avait pu douter de la justice de son pays, de vifs applaudissements ont éclaté, applaudissements qui se sont renouvelés plus chaleureux encore après les dernières paroles de l'orateur.

« C'est ici que se place l'incident dont nous parlons. Il y avait aux obsèques du colonel Leperche, un très-grand nombre d'officiers supérieurs, victimes de l'application de la loi sur la mise à la retraite, application que d'autres officiers plus en faveur auprès du gouvernement républicain ont évitée. Ce groupe de mécontents était naturellement le plus ardent à applaudir, mais il n'était pas le seul, et parmi les officiers actuellement en activité, beaucoup partageaient l'opinion du général Bourbaki et beaucoup approuvaient ses paroles.

« De ce nombre était, nous assure-t-on, un général de brigade en uniforme, qui, subissant le contre-coup de l'émotion de ses voisins, se serait écrié : Très-bien ! très-bien ! au grand scandale d'un de ses collègues également en uniforme, et qui lui aurait reproché vivement cette marque d'adhésion.

« J'ai bien le droit d'avoir mon avis, aurait répondu sèchement le général.

« Nous ne voulons pas nommer : les deux généraux entre lesquels se serait passée cette petite scène, qui n'a d'ailleurs pas eu d'autres suites, chacun étant parti de son côté, une fois la cérémonie terminée; mais, l'incident nous paraît significatif et le bruit qui s'est fait au tour, nous fait un devoir de ne pas le passer sous silence.